

**Conseil général de la Côte d'Or
Session du 18 novembre 2011**

**Vœu relatif à la suppression de crédits de bourses nationales d'enseignement de collèges et de lycées et de fonds sociaux,
déposé par les Conseillers généraux du groupe des Forces de Progrès**

Non contente de supprimer 14 000 postes dans l'Education nationale pour 2012, la majorité à l'Assemblée nationale a voté la suppression de 11 millions d'euros de crédits de bourses de collèges et de lycées ainsi que 2 millions d'euros sur les fonds sociaux, tout en prétendant lutter contre les inégalités sociales à l'Ecole !

A jouer avec les milliards d'euros dans leurs discours, certains ont manifestement perdu tout sens de la réalité de ce que vivent les familles pour qui la scolarité, normalement gratuite, coûte déjà trop cher et alors qu'elles ne seront pas épargnées par l'augmentation de la TVA.

La majorité de l'Assemblée nationale pense-t-elle que c'est ainsi que l'on réglera la question des inégalités dans notre pays et dans notre Ecole ?

Il est grand temps au contraire, face à la précarité des familles et à la pauvreté des jeunes qui impose à certains lycéens de travailler pendant leurs études, de revaloriser les bourses dont le montant est ridiculement bas. Au collège, ce montant se situe entre 80,91 euros par an (pour une famille de deux enfants et entre 1 500 et 760 euros de revenu par mois) et 350,01 euros (pour un revenu de 260 euros par mois maximum).

Tourner le dos à ces réalités ne permettra en aucun cas d'assurer le savoir pour tous, ni la réussite de chacun !

Les conseillers généraux soussignés demandent que les 11 millions d'euros de crédits de bourses de collèges et de lycées ainsi que 2 millions d'euros sur les fonds sociaux soient rétablis